



Ville de
L'Ancienne-Lorette

On est unique

1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec)
G2E 3J5
418 872-9811

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÉSOLUTION

N^o 51-18 PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE – AGRANDISSEMENT D'UN GARAGE DE RÉPARATION AUTOMOBILE AU 6040, BOULEVARD WILFRID -HAMEL

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de L'Ancienne-Lorette, de ce qui suit :

Que lors de la séance ordinaire tenue le 27 février 2018, le conseil municipal a adopté le projet de *Résolution n^o 51-18 projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – agrandissement d'un garage de réparation automobile au 6040, boulevard Wilfrid –Hamel.*

Qu'une assemblée publique de consultation se tiendra le 27 mars 2018, à 20 h, à l'hôtel de ville, sis au 1575, rue Turmel à L'Ancienne-Lorette.

Que l'objet de ce projet de résolution concerne l'agrandissement du garage de réparation de véhicules automobiles existant, le tout selon les plans d'architecture préparés par monsieur Gilles Laflamme, architecte, portant le numéro de projet 1684, datés du 17 novembre 2017 et révisés le 8 décembre 2017, ainsi que le plan projet d'implantation préparé par monsieur Frédéric Messier, arpenteur-géomètre, portant la minute n^o 1254, daté du 4 décembre 2017. Le projet d'agrandissement s'effectuera au numéro civique 6040, boulevard Wilfrid-Hamel.

Que le projet de résolution peut être consulté au bureau du Service du greffe de même qu'au bureau du Service de l'urbanisme tous les jours de la semaine pendant les heures ouvrables à l'adresse ci-haut mentionnée.

Que le projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou le membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Fait à L'Ancienne-Lorette, ce 14 mars 2018

**Greffier de la Ville,
Claude Deschênes, avocat, OMA**